

## Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 4 mai 2021

### Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Organisation de la mise en place des "remboursements" de cotisation aux adhérents.
3. Le point sur les conditions sanitaires.
4. Détail des subventions demandées à l'ANS (par Jean Mi)
5. "Castel en fête", le 18 septembre prochain.
6. Adhésion de l'Amicale Laïque aux associations qu'elle soutient ? Décision.
7. Questions diverses :
  - La possibilité d'utiliser L'espace du Bois Joli pour la tenue de notre AG (si les conditions sanitaires permettent le présentiel) initialement réservé par l'APE.
  - Notre hommage à Zoé.
  - Départ de la professeure de dessin.

**Présents :** Carole MORISSEAU, Isabelle DECOURTY, Daniel MORISSEAU, Cécile OLLIVIER MARCHAND, Stéphane KEREZEON, Eva MARTIN, Jean Michel et Marité RADIGOIS, Marie-Thérèse BRETIN, Christian MORICEAU, Guy MARTIN, Marie-Line FICHET, Emile BOULIGAND, Louise ROUAUX, Marie-Claire COUTARD GOURBIL, Françoise SIMON.

**Excusés :** Annie-Claude RENAUDIN, Sandrine CHOLOT, Colette MIGNONI, Sophie GOULET, Thierry CLAUSSE.

La séance est ouverte à 20h30. Elle se déroule en webinaire à partir de l'adresse <https://meet.jit.si/CAALCT>

### **1. Approbation du compte-rendu précédent.**

Deux remarques concernant le Compte rendu du Conseil d'Administration d'avril 2021 sont émises :

- Christian MORICEAU précise que l'action nettoyage de printemps" du Canoë kayak s'est borné au nettoyage de la rivière. Le parc de Pont Caffino a seulement été "embelli".
- Cécile OLLIVIER MARCHAND demande où elle doit envoyer le don à La ligue FAL44 voté par le dernier Conseil d'Administration. Carole MORISSEAU lui enverra l'adresse (transition des dons via Hello Asso)

### **2. Organisation de la mise en place des "remboursements" de cotisation aux adhérents.**

Les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation de la même façon (espèces, un chèque ou trois, chèques-vacances, ...), pour des montants allant du simple prix de l'adhésion à des sommes beaucoup plus conséquentes, et chaque section ayant fonctionné de façon spécifique, il semble nécessaire d'individualiser le système de dédommagement proposé aux adhérents.

Pour cela, la présidence suggère :

- une réunion de bureau afin d'établir un cadre, des règles de base, une trame commune à toutes les sections,
- puis la rencontre par 2 ou 3 membres du bureau de chaque responsable de section afin de déterminer avec lui la proposition la mieux adaptée au cas particulier de sa section.
- La validation des propositions précises aurait lieu au Conseil d'Administration de juin.

Parmi les points à prendre en considération en plus de ceux évoqués ci-dessus : une lettre de renoncement au profit de l'association, la possibilité d'un CERFA de "Reçu fiscal".

#### **DELIBERATION.**

#### **RESOLUTION :**

**Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent cette proposition.**

**Françoise SIMON est chargée de proposer un sondage pour que la réunion de bureau ait lieu au plus tôt.**

### **3. Le point sur les conditions sanitaires.**

Les sections Badminton jeunes, VTTrail, Sport santé seniors actifs et Canoë Kayak fonctionnent, en présentiel, en extérieur, avec un protocole adapté (distanciation et jauge).

Les nouvelles mesures applicables à ce jour n'impactent pas encore le fonctionnement des sections. Il faut attendre le 19 mai, date à laquelle les salles de sport pourraient de nouveau accueillir du public. Les autres salles municipales seront-elles aussi rendues à l'usage des associations ? Le passage à 21h pour le couvre-feu pourrait aussi impacter certaines sections.

L'étape suivante sera celle du 9 juin.

### **4. Détail des subventions demandées dans le cadre de l'ANS et du PSF.**

Le dossier de demande de subventions ANS 2021, géré par l'UFOLEP, est en cours de réalisation. Il présentera trois actions :

- Renouvellement de l'action Secourisme en direction des enfants de CE2 et de CM2 et en direction des adultes souhaitant passer ou revoir leur PSC1.
- Renouvellement de l'action Sport Santé seniors et Multisports, pour combler le déficit inévitable au lancement et à l'organisation de ces sections.
- Action nouvelle : Proposition d'un apprentissage de la natation aux enfants. Du fait de la fermeture des piscines actuellement, le projet est plutôt une ébauche qu'il faudra organiser plus finement.

Pour ces trois actions, la demande de subvention est de 2900€.

Le Canoë Kayak ne dépendant pas de la même fédération, il peut déposer lui aussi trois actions, gérées par la FFCK.

Pour l'instant, deux actions sont préparées, une troisième devrait suivre.

- Renouvellement de l'action : Performances sportives pour accompagner les sportives et sportifs vers le haut niveau.
- Mise en place d'outils de communication numériques, pour répondre au changement de mode de réservation des créneaux de location, en lien direct avec la FFCK.

Pour ces deux actions, la demande de subvention est de 4000€.

### **5. "Castel en fête", le 18 septembre prochain.**

Il s'agit d'un projet municipal pour redynamiser la commune à la rentrée de septembre. Exceptionnellement, la foire commerciale aura lieu le même week-end, cette année.

Sont prévues : Le soir: soirée grillades avec animations suivie d'un feu d'artifice. Dans la journée, des animations culturelles dans le bourg selon une programmation préétablie.

Les propositions d'animation doivent être proposées avant le 10 mai, pour être examinées lors de la prochaine réunion.

A ce jour, l'Amicale Laïque propose :

- Une animation pédagogique autour des ruches avec, en temps fort, la signature de la

- convention entre la commune, l'UNAPLA et l'Amicale Laïque.
- Une animation autour de la grainothèque.
- L'ouverture pour visite des carrés du jardin partagé qui accueillerait, de plus, une exposition de dessins d'enfants et d'adultes sur la thématique du jardin.
- Demander au Club des artistes s'il souhaite s'associer à cette exposition.
- En réflexion : une animation cirque.

## **6. Adhésion de l'Amicale Laïque aux associations qu'elle soutient ? Décision.**

La délibération porte sur le bien-fondé pour l'Amicale Laïque de payer une adhésion aux associations dont nous sommes partenaires financiers : QORD et Des unes aux Autres.

Il ressort de la discussion que cette adhésion permettrait d'affirmer que l'Amicale Laïque est en accord avec les objectifs et les valeurs de ces associations. Par ailleurs, elle lui permettrait d'être partie prenante lors des AG de ces associations.

### **RESOLUTION:**

**A l'unanimité des présent, il est décidé que l'Amicale Laïque prendra son adhésion auprès de QORD et de Des Unes aux Autres, au tarif normal d'adhésion proposé. Cette adhésion est totalement indépendante d'une éventuelle demande subvention desdites associations sur un projet particulier. La trésorière est mandatée pour exécuter cette décision.**

## **7. Questions diverses :**

- **La possibilité d'utiliser l'Espace du Bois Joli pour la tenue de notre AG** (si les conditions sanitaires permettent le présentiel) initialement réservé par l'APE.

La vérification reste à faire auprès de l'Association de Parents d'Elèves pour savoir si nous pourrions disposer de l'Espace Bois Joli le vendredi soir 18 juin pour la tenue notre AG.

(Ndlr : Depuis, nous avons eu confirmation de l'accord de l'Association de Parents d'Elèves)

- **Notre hommage à Zoé.**

Suite au brusque décès de Zoé, l'une des filles de Sophie et Loïc GOULET, l'Amicale Laïque a rédigé un petit texte en direction des parents. On le trouvera en annexe. Zoé était une figure locale très connue et très appréciée de tous. Son décès nous plonge dans la peine. Nous ferons un petit article à insérer dans notre blog.

Pour nous conformer au souhait des parents, l'Amicale Laïque fera un don à l'AFM, plutôt que d'offrir des fleurs.

### **RESOLUTION:**

**La trésorière est mandatée pour remettre à Sophie et à Loïc Goulet un chèque de 100€ à l'ordre de l'AFM.**

- **Départ de la professeure de dessin.**

Eva MARTIN signale que la professeure de dessin, Elisa, déménage. La section devra donc trouver un nouveau maître pour la rentrée. Eva et Elisa sont en quête.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**Prochain Conseil d'Administration le 2 juin 2021, à 20h30, dans des conditions à définir.**

**En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON**

*Compte-rendu rédigé par F. Simon*

**Vu, la présidence :**

**Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU**

**Annexe: Hommage à Zoé GOULET, daté du lundi 3 mai 2021, et remis à ses parents.**

Sophie, Loïc, Charlotte, Emma,

Au nom de l'Amicale Laïque, nous voulons vous apporter le témoignage de notre affection et de la profonde tristesse que nous partageons avec vous.

Zoé, pour les écoliers qu'elle a croisés à l'école du Moulin Chupin, a été la messagère de la différence qui rassemble. Elle a appris aux enfants et aux adultes à voir au-delà de l'apparence et à considérer que tous les enfants sont tous les mêmes et tous différents, chacun avec leurs faiblesses et surtout leurs forces. Sa présence à l'école a également permis de faire progresser les conditions d'accessibilité pour tous. Une avancée qui profitera à beaucoup d'autres enfants.

Elle a eu beaucoup de chance d'entrer dans votre famille où vous avez su lui donner sa place, celle dont elle avait besoin, un peu différente de celle de ses sœurs, mais une place juste, équitable, qui lui a permis d'évoluer, de grandir, vers plus d'autonomie et d'indépendance.

Il suffisait de la regarder pour comprendre que le bien-être et la joie ne sont pas liés à des contingences extérieures mais l'expression d'un bonheur intérieur, de la certitude que chaque parcelle de vie doit être appréciée et exploitée au plus profond.

Avec elle, nous avons partagé beaucoup de moments festifs, fêtes d'école, Téléthon, Raid Caffino, et à nous tous elle a donné, à un moment ou à un autre, ce petit coup de pouce nécessaire pour redresser la tête quand les choses ne vont pas bien.

Leçon de vie, leçon d'espoir, tout passait dans son sourire. Aujourd'hui, c'est cette jovialité que nous voulons conserver dans notre mémoire et qui y restera longtemps.

Aussi, sans céder à la tentation de la révolte, acceptons de lui laisser prendre son dernier envol et retrouvons son souvenir dans toutes les choses qu'elle aimait, comme le suggère ce poème amérindien :

|                                                              |                                                            |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Quand je ne serai plus là, lâchez-moi !</i>               | <i>[...]</i>                                               |
| <i>Laissez-moi partir</i>                                    |                                                            |
| <i>Car j'ai tellement de choses à faire et à voir !</i>      | <i>N'allez pas sur ma tombe pour pleurer !</i>             |
| <i>Ne pleurez pas en pensant à moi !</i>                     |                                                            |
| <i>Soyez reconnaissants pour les belles années</i>           | <i>Je ne suis pas là, je ne dors pas !</i>                 |
| <i>Pendant lesquelles je vous ai donné mon amour !</i>       | <i>Je suis les mille vents qui soufflent,</i>              |
| <i>Vous ne pouvez que deviner</i>                            | <i>Je suis le scintillement des cristaux de neige,</i>     |
| <i>Le bonheur que vous m'avez apporté !</i>                  | <i>Je suis la lumière qui traverse les champs de blé,</i>  |
| <i>Je vous remercie pour l'amour que chacun m'a</i>          | <i>Je suis la douce pluie d'automne,</i>                   |
| <i>démontré !</i>                                            | <i>Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin,</i> |
|                                                              | <i>Je suis l'étoile qui brille dans la nuit !</i>          |
| <i>Maintenant, il est temps pour moi de voyager seul.</i>    |                                                            |
| <i>Pendant un court moment, vous pouvez avoir de la</i>      | <i>N'allez pas sur ma tombe pour pleurer</i>               |
| <i>peine.</i>                                                | <i>Je ne suis pas là, je ne suis pas mort.</i>             |
| <i>La confiance vous apportera réconfort et consolation.</i> |                                                            |
| <i>Laissez les souvenirs apaiser votre douleur !</i>         |                                                            |
| <i>Je ne suis pas loin et la vie continue !</i>              |                                                            |

Soyez tous les quatre assurés de toute notre sympathie pour ce parcours difficile.